

DATE DE LA CONVOCATION :
24 Mars 2014

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Nombre de conseillers en exercice | 19 |
| Présents | 19 |
| Excusé | 0 |
| Pouvoir | 0 |
| Votants | 19 |

COMMUNE D'YDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU SAMEDI 29 MARS 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le VINGT-NEUF MARS à 14 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES proclamé élu par le bureau électoral à la suite du scrutin du 23 mars 2014 s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SAISSET.

Étaient présents : René BERGEAUD, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Pauline BRETOME, Jeannine BROSSARD, Alain DELAGE, Benoît DELAVAUULT, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Guy LACAM, Sandra LAFARGE, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Joël PEYRY, Sindy PICARD, Jean-Claude SAISSET, Sophie TOURNADRE et Martine TRIVIAUX.

Étaient excusés :

Pouvoir :

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Monsieur Guy LACAM, Maire, ouvre la séance et donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 23 mars 2014.

La liste conduite par M. Guy LACAM – tête de liste « Ydes : Force et Passion ! » - a recueilli 581 suffrages et a obtenu 19 sièges.

M. Guy LACAM procède à l'appel des Conseillers Municipaux par ordre alphabétique.

Sont élus : René BERGEAUD, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Pauline BRETOME, Jeannine BROSSARD, Alain DELAGE, Benoît DELAVAUULT, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Guy LACAM, Sandra LAFARGE, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Joël PEYRY, Sindy PICARD, Jean-Claude SAISSET, Sophie TOURNADRE et Martine TRIVIAUX

M. Guy LACAM, Maire, déclare le **Conseil Municipal installé**, tel qu'il a été constitué lors des élections du 23 mars 2014.

Conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, M. Guy LACAM après avoir indiqué que c'est la dernière fois qu'il prend la parole en tant de Maire d'YDES, cède la présidence du Conseil Municipal au doyen de l'assemblée, à savoir M. Jean-Claude SAISSET, en vue de procéder à l'élection du Maire.

Vu l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles de désignation du secrétaire de séance,

Vu l'article 142 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 autorisant les conseillers municipaux, s'ils le décident à l'unanimité, à ne pas recourir au scrutin secret pour procéder aux nominations et présentations,

Considérant le vote à l'unanimité des membres du Conseil Municipal à ne pas recourir à la nomination du secrétaire de séance à bulletin secret,

Considérant la candidature de Madame Pauline BRETOME, benjamine du Conseil Municipal,

Celui-ci, après en avoir délibéré et à l'unanimité, nomme Madame Pauline BRETOME, en tant que **Secrétaire de Séance**.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Il sollicite deux volontaires comme **assesseurs** : Mme Sophie TOURNADRE et M. Bernard BOUVELOT acceptent de constituer le bureau.

Après un appel à candidatures, M. Guy LACAM est le seul candidat. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement par les assesseurs, les résultats sont les suivants :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Nombre de Bulletins | 19 |
| Bulletins blancs ou nuls | 0 |
| Suffrages exprimés | 19 |
| Majorité absolue | 10 |

A obtenu : 19 voix (dix-neuf voix) Monsieur Guy LACAM

Monsieur Guy LACAM ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

DATE DE LA CONVOCATION :
24 Mars 2014

| | |
|-----------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 19 |
| Présents | 19 |
| Excusé | 0 |
| Pouvoir | 0 |
| Votants | 19 |

COMMUNE D'YDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU SAMEDI 29 MARS 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le VINGT-NEUF MARS à 14 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES proclamé élu par le bureau électoral à la suite du scrutin du 23 mars 2014 s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Etaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Pauline BRETHOME, Jeannine BROSSARD, Alain DELAGE, Benoît DELAVault, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Joël PEYRY, Sindy PICARD, Jean-Claude SAISSET, Sophie TOURNADRE et Martine TRIVIAUX.

Etaient excusés :

Pouvoir :

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETHOME a été désignée secrétaire de séance.

1. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important. Il propose la création de 5 postes d'adjoints.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la **création de 5 postes d'adjoints au maire**.

2. ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 5,

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1 000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus » (art. L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires précédemment citées.

Après un appel de candidature, la liste de candidats « Ydes : Force et Passion ! » est la suivante :

- 1 – René BERGEAUD
- 2 – Alain DELAGE
- 3 – Jean-Claude SAISSET
- 4 – Martine TRIVIAUX
- 5 – Isabelle LAURADOUX

Après dépouillement par les assesseurs, les résultats sont les suivants :

| | |
|--------------------------|----|
| Nombre de Bulletins | 19 |
| Bulletins blancs ou nuls | 0 |
| Suffrages exprimés | 19 |
| Majorité absolue | 10 |

A obtenu : 19 voix (dix-neuf voix) la liste « Ydes : Force et Passion ! ».

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire les candidats dans l'ordre de la liste tel que dessus.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

3. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

| MEMBRES TITULAIRES | MEMBRES SUPPLEANTS |
|---------------------|--------------------|
| René BERGEAUD | Joël PEYRY |
| Jean-Claude SAISSET | Marc LASSAGNE |
| Sindy PICARD | Alain DELAGE |

4. COMPOSITION DES COMMISSIONS

➤ Commission des Finances

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|---------------------|
| Présidente | Sindy PICARD |
| Membres | Jean-Claude SAISSET |
| | Martine TRIVIAUX |
| | Joël PEYRY |

- **1ère Commission :** Coordination : René BERGEAUD

**Travaux, Voirie, Réseaux, Matériel,
Affaires Agricoles, Espace Boisé**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|---------------------|
| Présidente | Sindy PICARD |
| Membres | Jean-Claude SAISSET |
| | Martine TRIVIAUX |
| | Joël PEYRY |

Sécurité et Accessibilité

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|-----------|-------------------|
| Président | Michel FAURE |
| Membres | Jeannine BROSSARD |
| | Alain DELAGE |
| | Joël PEYRY |

- **2ème Commission :** Coordination : Huguette GATINIOL

**Jeunesse, Affaires Scolaires,
Accueil Enfance**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|-------------------|
| Présidente | Huguette GATINIOL |
| Membres | Suzie BOSSARD |
| | Sandra LAFARGE |
| | Sophie TOURNADRE |
| | Sindy PICARD |

Culture et Développement Culturel

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|--------------------|
| Présidente | Isabelle LAURADOUX |
| Membres | Suzie BOSSARD |
| | Huguette GATINIOL |
| | Marc LASSAGNE |

- **3ème Commission :** Coordination : Martine TRIVIAUX

**Affaires Sociales, Famille,
Seniors, Logement**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|-------------------|
| Présidente | Martine TRIVIAUX |
| Membres | Pauline BRETOME |
| | Alain DELAGE |
| | Jeannine BROSSARD |
| | Bernard BOUVELOT |

Santé, Offre de Soins et Télémedecine

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|---------------------|
| Présidente | Pauline BRETOME |
| Membres | Jean-Claude SAISSET |
| | Martine TRIVIAUX |
| | Alain DELAGE |
| | Jeannine BROSSARD |

- **4ème Commission :** Coordination : Jean-Claude SAISSET

**Gestion du Patrimoine Bâti Communal
Qualité de Vie et Environnement**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|------------|---------------------|
| Présidente | Isabelle LAURADOUX |
| Membres | Sandra LAFARGE |
| | Jean-Claude SAISSET |
| | Michel FAURE |

**Administration, Communication,
Patrimoine Historique et Tourisme**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|-----------|---------------------|
| Président | Jean-Claude SAISSET |
| Membres | Suzie BOSSARD |
| | Martine TRIVIAUX |
| | Sindy PICARD |

- **5ème Commission :** Coordination : Alain DELAGE

**Développement, Nouvelles Technologies,
et Attractivité**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|-----------|-------------------|
| Président | Benoît DELAVAUT |
| Membres | Huguette GATINIOL |
| | René BERGEAUD |
| | Alain DELAGE |

**Vie Associative, Animation
Sports pour tous**

| LIBELLE | NOMS & Prénoms |
|-----------|-------------------|
| Président | Marc LASSAGNE |
| Membres | Bernard BOUVELOT |
| | Sandra LAFARGE |
| | Huguette GATINIOL |
| | Benoît DELAVAUT |

5. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

- **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

| NOMS |
|-------------------|
| Martine TRIVIAUX |
| Jeannine BROSSARD |
| Alain DELAGE |
| Bernard BOUVELOT |
| Michel FAURE |

- **Conseil de la Vie Sociale à l'EHPAD d'Ydes**
 - Membres titulaires : Guy LACAM et Martine TRIVIAUX
 - Membres suppléants : Alain DELAGE et Jeannine BROSSARD
- **Conseil d'Administration des Cités Cantaliennes de l'Automne**
 - Membres titulaires : Guy LACAM et Martine TRIVIAUX
 - Membres suppléants : Alain DELAGE et Jeannine BROSSARD
- **Conseil d'Administration du Collège**
 - Membre titulaire : Huguette GATINIOL
 - Membre suppléant : Suzie BOSSARD
- **Conseil d'Ecole La Fayette**
 - Membre de droit : Guy LACAM, Maire
 - Membres titulaires : Suzie BOSSARD et Huguette GATINIOL
- **Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux du Font Marilhou (SIDRE)**
 - Membres titulaires : Joël PEYRY et Michel FAURE
 - Membre suppléant : Patrick BOS
- **Conseil Syndical Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles - SIPIAV**
 - Membres titulaires : Guy LACAM et Joël PEYRY
- **Syndicat Départemental d'Energies du Cantal**
 - Membres titulaires : Joël PEYRY et Alain DELAGE
- **Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Musical**
 - Membres titulaires : Huguette GATINIOL et Suzie BOSSARD
- **Commission d'attribution des Logements gérés par LOGISENS et POLYGONE**
 - Membre titulaire : Martine TRIVIAUX
 - Membre suppléant : Alain DELAGE
- **Syndicat Mixte A.GE.D.I.**
Le Conseil Municipal désigne M. Guy LACAM, Maire, comme représentant à ce syndicat, qui sera convoqué à l'Assemblée spéciale du Groupement Intercommunal A.GE.D.I.
- **Comité National d'Action Sociale – C.N.A.S.**
 - Membre titulaire : Martine TRIVIAUX
- **Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Mauriac**
 - Membre titulaire : Martine TRIVIAUX
 - Membre suppléant : Alain DELAGE
- **Comité de Pilotage de l'Unité Parkinson**
Mme Pauline BRETOME pouvant être concernée par cette décision, sort de la salle, ne prend part ni aux débats, ni à la décision (18 votants)
 - Membre titulaire : Guy LACAM
 - Membre suppléant : Jean-Claude SAISSET
- **Radio Bort Artense**
 - Membres titulaires : Guy LACAM et Huguette GATINIOL
 - Membre suppléant : Jean-Claude SAISSET
- **Prévention Routière**
 - Membre titulaire : Bernard BOUVELOT
 - Membre suppléant : Michel FAURE
- **Conseiller Municipal en charge des Questions de Défense**
 - Membre titulaire : Guy LACAM
- **Association Intermédiaire YDEALIS**
 - Membre titulaire : Martine TRIVIAUX
 - Membre suppléant : Guy LACAM
- **Association Intermédiaire YDEALIS**
 - Membre titulaire : Martine TRIVIAUX
- **Conseil d'Orientation de la Fondation Jacques Chirac**
 - Membre titulaire : Guy LACAM

Avant de clore la séance, le Maire livre le message suivant :

« Chers(es) Collègues, Mesdames et Messieurs,

L'installation du Conseil Municipal est un acte solennel et intense dans la vie des élus. Je suis persuadé que comme moi, vous venez de vivre ces moments avec une profonde émotion, car chacune et chacun a dû être envahi par ses propres ressentis empreints, c'est certain, de ses pensées personnelles.

Cet acte majeur pour une Commune, pour notre Commune, est le juste prolongement des dix semaines que nous avons partagées avec Force, Passion et Détermination pour gagner ces élections municipales 2014.

Certes, il n'est pas de victoire glorieuse sans adversaires déclarés. Nous avons combattu des adversaires fantômes, ceux qui vous tapent sur l'épaule pour mieux vous éliminer, ceux qui vous sourient pour mieux vous trahir ! Qu'importe, nous avons gagné ces élections honorablement et honnêtement.

C'est votre victoire, c'est notre victoire à tous. C'est la victoire de Ydes Force et Passion !

Vous venez d'élire votre Maire sans réserve et sans équivoque. Ainsi, vous avez respecté le premier engagement de notre projet : « Continuité ».

Je mesure l'honneur que vous me faites et que l'Equipe que j'ai choisie pour m'accompagner me témoigne. Au-delà, je mesure l'ampleur de la tâche et des responsabilités que vous venez de me confier. Soyez assurés que j'assumerai ma mission avec rigueur, détermination et honnêteté !

Sans attendre, je souhaite vous dire ma reconnaissance profonde et sincère tant votre soutien unanime me touche, me conforte et confirme s'il en est besoin ce soir, que les choix que j'ai faits en vous associant à notre groupe étaient bien les meilleurs possibles !

Notre liste s'est avérée crédible grâce à chacune et à chacun d'entre vous au point où aucun adversaire n'a souhaité la défier !

Qu'il me soit permis de vous dire ma joie d'avoir conduit Ydes Force et Passion à la victoire !

Etre Maire pour la deuxième fois consécutive ne me laisse pas indifférent, croyez le bien ! Servir la commune où je suis né est un honneur et un devoir. Vous comprendrez qu'à cet instant, mes pensées aillent vers mes parents et ma famille, vers Monique, mon épouse, que je remercie pour son soutien quotidien sans faille, dans la discrétion mais sans réserve, vers Eric et Sandrine, et vers Marie qui est venue illuminer notre vie.

A cet instant, je voudrais saluer la présence parmi l'assistance de deux de mes anciennes adjointes. Je leur exprime ma reconnaissance pour le soutien qu'elles m'ont toujours apporté.

Chers Elus, nous pouvons être fiers de présider aux destinées de Ydes ! Nous devons rester modestes, humbles, attentifs à nos concitoyens.

Nous devons nous souvenir que nous sommes là pour Servir et non pas pour se Servir !

Notre équipe est forte de ses valeurs individuelles et collectives, elle est forte de l'expérience des uns et forte du talent des nouveaux conseillers !

Chers Collègues, notre regard doit à présent et sans attendre se tourner vers nos missions respectives, notre travail d'élus commence à cet instant.

Notre feuille de route est clairement tracée, c'est notre projet « Ensemble poursuivons la construction de Ydes 2014 2020 » :

- *La Continuité sera une assurance pour nos concitoyens*
- *La Proximité sera le fil conducteur de nos promesses*
- *La Solidarité sera notre quotidien !*

Le premier acte de notre partition sera présenté très rapidement avec le vote du budget dans quelques jours. Dès la semaine prochaine, vous recevrez un agenda précis.

En conclusion, permettez-moi de citer Christophe Colomb, qui disait « On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où on va »

Nous, nous savons où nous allons, car nous avons gagné et nous connaissons notre destination : Ydes.

Notre voyage vient de commencer, il durera 6 ans, avec Force et Passion, je vous l'assure !

Avant de conclure, j'adresse mes remerciements à Christine et à Nathalie pour leur présence à nos côtés cet après-midi.

Des remerciements tout particuliers à Bernadette Roux, qui a pris soin de décorer ce bureau avec des jonquilles qui annoncent le printemps !

Je vous remercie. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00